83B2163

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
27 JUIN 2001
DEPOT N° 16688

ABB s.a.
Société anonyme au capital de 38.920.665 Euros
Siège social : 5 bis, place de la Défense - 92974 Paris – La - Défense
R.C.S. Nanterre B 315 228 429

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 AVRIL 2001

.../...

7. Démission d'un Administrateur

Le Président expose que Monsieur Armin MEYER a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions d'Administrateur à compter du jour de la nomination de son successeur.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Armin MEYER à compter de ce jour.

8. Cooptation d'un nouvel Administrateur

Le Conseil décide, à l'unanimité, de coopter en remplacement de Monsieur Armin MEYER, à compter de ce jour, et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale :

Monsieur Fabrice DEJOUX demeurant à Boissise Le Roi (77310) - 22 avenue de Thumery

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2002.

Monsieur Fabrice DEJOUX déclare accepter ces fonctions et déclare qu'il n'existe aucune incompatibilité à cette nomination, notamment quant au nombre de ses mandats.

9. Démission d'un Administrateur

Madame Véronique BERBEGAL fait part au conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions d'Administrateur à compter de ce jour.

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Véronique BERBEGAL.

10. Cooptation d'un nouvel Administrateur

Le Conseil décide, à l'unanimité, de coopter en remplacement de Madame Véronique BERBEGAL, à compter de ce jour, et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale :

Monsieur Allan HULDT demeurant à Saint Didier Mont d'Or (69370) – 23 route de Champagne

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2000.

Monsieur Allan HULDT a déclaré accepter ces fonctions et qu'il n'existe aucune incompatibilité à cette nomination, notamment quant au nombre de ses mandats.

11. Proposition de renouvellement du mandat d'un Administrateur

Le Conseil constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Allan HULDT arrive à expiration lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire annuelle, décide de proposer à la prochaine Assemblée de renouveler son mandat pour une nouvelle durée de trois années qui arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

17. Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal du présent Conseil à l'effet d'effectuer les formalités de publicité légales et réglementaires.

.../...

Certifié conforme